

## DISCOURS DU TRONE

## SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre passe à la suite de la discussion sur la motion de M. Max-D. Cormier proposant que soit votée une adresse à S. Exc. l'Administrateur du Canada en réponse au discours d'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Mackenzie King.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le Gouvernement peut être, comme le prétend le très honorable chef de l'opposition (M. Mackenzie King), le gouvernement d'un seul homme, mais il compte plus d'un adepte.

L'hon. M. STEWART (Edmonton-Ouest): Nous le savons.

Le très hon. M. BENNETT: Certains n'ont pas l'air de s'en rendre compte. Tout d'abord je veux féliciter l'honorable député (M. Cormier) qui a proposé, et notre autre collègue (M. Porteous) qui a appuyé la motion qui figure maintenant à l'ordre du jour, pour les discours qu'ils nous ont adressés. C'est toujours un plaisir d'avoir à louer des députés nouveaux, particulièrement en une occasion comme celle-ci. L'honorable député qui a proposé l'adresse est un enfant de ma province natale, circonstance qui pour moi double le sentiment que j'éprouve à le féliciter pour son discours prononcé dans l'une et l'autre langue. L'honorable député de Grey-Nord a montré lui aussi qu'il comprend les problèmes qui se posent actuellement au pays.

Le très honorable chef de l'opposition a fait observer pour la forme que l'un des orateurs a lu son texte. Dirai-je que cela m'a quelque peu surpris de le voir lui-même lire ensuite la plus grande partie de ses observations? En cela comme en tout ce qu'il touche le très honorable chef de l'opposition n'est guère conséquent. Je n'entends pas m'attarder bien longuement au discours préélectoral de mon très honorable ami. Je lui rappellerai toutefois une chose qu'il a oubliée. C'est que partout dans le pays j'ai dit aux électeurs qu'ils pouvaient être sûrs que si notre parti triomphait nous proposerions à la première occasion des mesures non seulement pour remédier au chômage mais aussi pour assurer aux Canadiens l'exercice de leurs activités dans des conditions de concurrence loyale en vue du développement du Canada.

Cela, nous l'avons fait en partie au cours de la brève session de l'automne dernier; en partie, dis-je, parce que nous nous sommes rendus compte que nous n'avions pas le temps de faire davantage à ce moment-là. Mais il fallait cependant agir sans retard dans une certaine mesure, sans quoi l'industrie eût été irrémédiablement compromise. Les neuf

[L'hon. M. Cahan.]

années du régime de mon très honorable ami avaient conduit l'industrie à une situation inquiétante, qui demandait une intervention immédiate. Mon très honorable ami a dit que nous avions par là rempli des promesses faites à la haute finance. Je lui en donne le démenti formel. Nous avons agi pour faire honneur à notre engagement envers le peuple canadien, à savoir que si le pouvoir nous en était donné nous légiférerions sur le tarif douanier.

Je désire ajouter ceci pour le très honorable chef de l'opposition: trêve d'insinuations; qu'il ait le courage d'affirmer ouvertement. S'il veut donner à entendre que certaines mesures présentées à cette Chambre découlaient d'ententes ou de conventions avec ce que l'on appelle les puissances d'argent, qu'il le dise franchement. S'il est quelqu'un qui doit savoir ce que signifie l'emprise des privilégiés sur le Gouvernement, ce devrait être le chef du gouvernement qui a précédé celui-ci. Au fur et à mesure que sera dévoilée la véritable situation relativement aux finances et autres choses, au cours de cette session, mon très honorable ami comprendra ce que cela veut dire, et il pourra, comme il s'y est engagé hier, remplir sa promesse d'examiner les choses à fond. La Chambre ne sera pas pressée. On aura tout le temps voulu pour enquêter sur les sujets qu'il a mentionnés et je ne crois pas qu'ensuite mon très honorable ami ni ceux qui l'entourent veuillent continuer de pratiquer l'insinuation là où apparemment ils n'ont pas le courage d'affirmer formellement. Il croient encore à leur ancienne méthode, à laquelle ils sont si habiles, et qui consiste à leurrer le peuple jusqu'à lui faire croire qu'ils sont les dépositaires et les gardiens de son bonheur et qu'eux seuls songent, comme le disait hier, les larmes aux yeux, le très honorable chef de l'opposition, qu'eux seuls songent au bien-être de l'ouvrier et de l'agriculteur.

Pendant que mon très honorable ami s'appliquait à extraire des dictionnaires tant de définitions du mot *humbug* (blague) je ne pouvais me défendre de penser qu'il n'y mettait peut-être tant de soin que pour apprendre aux honorables membres de cette Chambre et au peuple canadien à bien reconnaître son propre ministère composé de libre-échangistes, de croque-morts de la protection, de partisans du tarif pour les besoins administratifs, offrant une chose à l'Est une autre à l'Ouest et entonnant ici hier le grand air de l'unité nationale. Nous avons tous entendu l'appel pathétique que faisait hier l'honorable chef de l'opposition en faveur de l'unité nationale, et l'insinuation déguisée qu'il faisait à la fin de son discours relativement à une marine. Avez-vous saisi le but de ces paroles, mon-